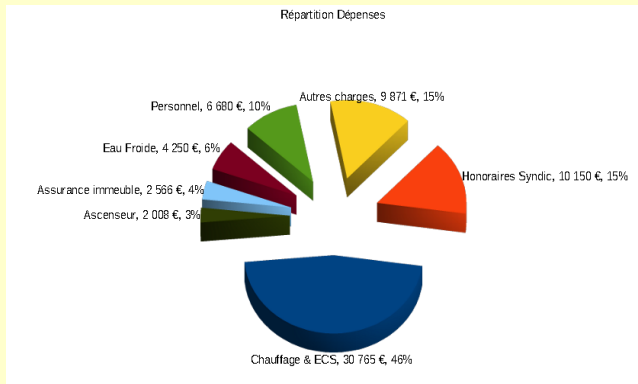



Une application libre développée par l'ARCI

Qui permet de se rendre compte du niveau des dépenses et de la situation financière de la copropriété.

Mieux maîtriser les dépenses liées aux charges générales.



SITE INTERNET

- Un site internet mis à jour en permanence (comptes-rendus, suivi réglementaire, communication, ...).
<https://www.arci89.com>
- Un espace public qui présente l'association.
- Un espace membre avec des ressources documentaires, un espace de partage et d'échanges où l'on retrouve tous les documents présentés aux réunions.
- Une page Facebook 



Comment adhérer ?

L'adhésion est collective et le montant dépend du nombre de lots principaux de la copropriété (par exemple 2,50 €/lot et par an). Pour plus de renseignements nous contacter.

Nos permanences

Tous les 3^o mercredi de chaque mois (sauf juillet, août et décembre) de 14h30 à 17h00 à la CCI, pépinière d'entreprises, 105 rue des Mignottes à Auxerre.

Prendre rendez-vous !

Nos partenaires



Contacts

association loi 1901
ARCI 89 - 17 rue des Bruyères
89113 Charbuy ☎ 06.17.47.30.19
contact@arci89.com
<https://www.arci89.com>



L'ARCI est une association au service des conseils syndicaux et syndic bénévoles pour améliorer la qualité de vie dans leur copropriété.



L'ARCI vous aide à :

- Vous informer et vous conseille.
- Etudier vos dépenses liées aux charges générales pour les maîtriser.
- Mieux connaître votre copropriété et son fonctionnement.
- Organiser la vie de votre conseil syndical.



L'ARCI c'est 50 copropriétés,
de 3 à 185 lots,
représentant 2000 logements !



Comment ?

- Organiser 3 à 4 réunions par an à Auxerre.



- Favoriser les échanges entre les adhérents et les informer sur différents thèmes avec l'appui d'intervenants extérieurs.
- Ne plus vous retrouver seul face à vos problèmes.



- Vous documenter en consultant notre site internet.
- Vous informer sur les évolutions réglementaires.
- Faciliter le quotidien des conseils syndicaux et des syndicats bénévoles par des outils adaptés (comment conduire une assemblée générale, tenir les comptes...).



- Obtenir le meilleur de votre syndicat professionnel.
- Fédérer et créer une cohérence entre les acteurs et ceux qui interviennent dans les copropriétés.



- Organiser la vie au sein du conseil syndical et l'information auprès des copropriétaires.



- Connaître ses droits, ses devoirs, ses obligations, son rôle, sa mission et les responsabilités de chacun.
- Baisser le montant des factures en regroupant les achats et en mutualisant les moyens. (Contrats d'entretien, fourniture énergie, éclairage, ...).
- Baisser le montant des factures en regroupant les achats et en mutualisant les moyens. (Contrats d'entretien, fourniture énergie, éclairage, ...).

- Sélectionner des professionnels locaux compétents pour les travaux et l'entretien
- Analyser vos charges communes et définir celles à faire baisser en priorité.

ArciOffice		Fiche synthétique copropriété		MA COPRO	
Caractéristiques de la copropriété – Equipements					
Chauffage Collectif	0 gaz	Répartiteurs De Chaleur ↓ OUI	Nb lots principaux	46	
Eau Chaude Collective	0 gaz		Dont bureaux commerciaux	0	
Eau froide collective			Nb de bâtiments	1	
Parking Extérieur	46		Ascenseurs	0	
Parking Intérieur	0		Gardien	0	
Caves	46	Employé immeuble	0		
Surface Habitable M²	2800	Syndic	Professionnel		
Caractéristiques financières					
Poste de dépenses	Vos charges TTC €/m²/an	Référentiel TTC €/m²/an	Ecart %	Budget 2017	
Chauffage & ECS	11,95 €	11,26 €	6	33 449 €	
Eau Froide collective	1,28 €	3,09 €	-58	3 597 €	
Honoraires Syndic	3,23 €	3,51 €	-8	9 949 €	
Autres charges	4,46 €	8,45 €	-47	12 472 €	
Assurance immeuble	0,93 €	1,23 €	-25	2 599 €	
				0 €	
				0 €	
Coût moyen / Lot/an	1 379 €	1 714 €		62 065 €	
Pourcentage charges impayées				12	
Fonds Travaux				57 380 €	

- Trouver les fiches synthétiques des copropriétés.



- Accompagner votre conseil syndical dans les projets de rénovation énergétique.

